Soirées d'éthique publique

Etats généraux de la bioéthique : quels enjeux ?

Diffusion de la conférence enregistrée par le Centre Sèvres

En partenariat avec la revue *Etudes, RCF et le département d'Ethique Biomédicale du Centre Sèvres*

Mardi 13 février 2018

19h - 21h

Maison Saint Antoine

27-29 rue de la Visitation

42000 SAINT ETIENNE

(Parking sur place)

La loi relative à la bioéthique de 2011 doit être révisée en 2018. Le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) est chargé de mettre en place des Etats généraux de la bioéthique rendus obligatoires par la loi de 2011. Ils doivent permettre de larges concertations et débats entre les citoyens, notamment grâce aux associations, aux comités d'éthique d'instances scientifiques et aux espaces éthiques régionaux. A leur terme, un projet de loi sera soumis au parlement. C'est souligner l'importance de cette concertation.

Quel est le mode d'organisation et de participation ? Quels sont les principaux thèmes abordés ? Quels sont les enjeux éthiques principaux ?

Si nous sommes face à des « changements anthropologiques majeurs » (CCNE), pourquoi faut-il appeler ou refuser des changements éthiques et juridiques majeurs ?

Avec la participation de :

Pr. Jean-François MATTEI, professeur émérite de pédiatrie et de génétique médicale, ancien Ministre de la santé, rapporteur des lois relatives à la bioéthique de 1994, membre de l'Académie nationale de médecine

P. Bruno SAINTÔT, jésuite, responsable du Département Ethique biomédicale du Centre Sèvres

Débats animés par :

Pr. Jean-Noël FIESSINGER, professeur de médecine émérite à l'Université Paris V, ancien membre du Comité consultatif national d'éthique, membre de l'Académie nationale de médecine

Pr. Jean-Luc POUTHIER, responsable du Département éthique publique du Centre Sèvres

04 77 91 10 02

secretariat.formation@diocese-saintetienne.fr